

La Banque Laurentienne annonce l'acquisition de la Compagnie de Fiducie AGF par B2B Trust

Montréal, le 6 juin 2012 – B2B Trust, filiale de la Banque Laurentienne (TSX : LB), et la Société de Gestion AGF Limitée (TSX : AGF.B) ont annoncé aujourd'hui la conclusion d'une entente selon laquelle B2B Trust fera l'acquisition de la totalité de la Compagnie de Fiducie AGF (« Fiducie AGF ») dans le cadre d'une transaction d'achat d'actions. B2B Trust fera l'acquisition de Fiducie AGF, pour une contrepartie au comptant correspondant à la valeur comptable nette de la société au moment de la clôture, soit environ 242 millions \$.

Fiducie AGF fournit actuellement des CPG, des dépôts à terme, des prêts investissements et des prêts hypothécaires garantis par l'entremise de 20 500 conseillers financiers et 1 050 courtiers hypothécaires à la grandeur du pays.

L'entente prévoit également le versement d'une contrepartie conditionnelle d'au plus 20,0 millions \$ sur cinq ans si la qualité du crédit respecte certains critères. En outre, B2B Trust fera en sorte, immédiatement après la clôture, que Fiducie AGF rembourse la dette subordonnée due à la Société de Gestion AGF Limitée et rachète les actions privilégiées détenues par celle-ci, pour une contrepartie totalisant 173,5 millions \$. La transaction devrait se conclure en août 2012, sous réserve des avis et approbations réglementaires.

À la date de clôture, les actifs de Fiducie AGF devraient s'élever à environ 3,8 milliards \$ et comprendront essentiellement l'encaisse et des valeurs mobilières négociables de 0,7 milliard \$, et des prêts de détail d'environ 3,1 milliards \$.

L'intégration des activités, prévue pour 2013, devrait donner lieu à des charges non récurrentes de 30 millions \$ à 35 millions \$. Il est prévu que, grâce cette transaction, le résultat net de la Banque augmente d'environ 28 à 30 millions \$ annuellement à compter de 2014.

Afin de maintenir ses ratios de fonds propres, la Banque Laurentienne a conclu des ententes de souscription à distance relatives à un placement privé de 2 867 383 reçus de souscription d'un montant, avant les frais, de 100 millions \$ avec la Caisse de dépôt et placement du Québec et d'un montant, avant les frais, de 20 millions \$ avec le Fonds de solidarité FTQ. Les reçus de souscription seront émis au prix de 41,85\$ par reçu et seront échangeables, sur la base de un pour un, contre des actions ordinaires de la Banque. La clôture du placement de reçus de souscription devrait avoir lieu, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, au plus tard le 15 juin 2012, et le produit du placement sera entiercé jusqu'à la clôture de l'acquisition de Fiducie AGF, auquel moment les reçus de souscription seront automatiquement échangés contre des actions ordinaires de la Banque. Si la clôture de l'acquisition de Fiducie AGF n'a pas lieu au plus tard le 31 décembre 2012, le produit du placement privé sera retourné aux souscripteurs.

Compte tenu des estimations relatives aux exigences en matière de fonds propres de la Fiducie AGF à la date de clôture de l'acquisition et du produit prévu du placement privé concomitant, le ratio de fonds propres de catégorie 1 pro forma de la Banque selon Bâle II s'établirait à environ 10,3 % au 30 avril 2012, bien au-dessus des seuils réglementaires en vigueur. En outre, le ratio de fonds propres ordinaires de catégorie 1 pro forma selon Bâle III de la Banque en fonction de l'ensemble des règles de Bâle III applicables en 2019 (sans les dispositions transitoires) serait d'environ 7,3 % au 30 avril 2012, ce qui est conforme aux exigences réglementaires prévues.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service, à son accessibilité et à sa convivialité. La Banque sert les particuliers et les petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle fournit des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque est active dans des segments de marché spécifiques où elle détient une position de choix. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 30 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 33 milliards \$. Fondée en 1846, elle a été nommée parmi les lauréats régionaux pour le Québec et le Canada Atlantique de l'édition 2011 du prestigieux concours des 10 cultures d'entreprise les plus admirées au Canada de la firme Waterstone Human Capital. La Banque emploie plus de 4 000 personnes.

-30-

Renseignements :

Gladys Caron

Vice-présidente,
Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs
514 284-4500, poste 7511
gladys.caron@banquelaurentienne.ca